

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2023 A 20 HEURES 30

DATE DE CONVOCATION : 13/09/2023.

PRESENTS : Mmes Valérie VIGIER, Valérie NAU, Isabelle GENSOU, Carine MALAPEYRE, Annabelle GROMENIL, Béatrice SARTRON, Sarah TOVAR
Mrs Éric CHOLLET GABARD, Robert BOURSEAU, Nicolas LACROIX,
Daniel CAPY, Christophe COTTIN, Louis DUCARRE.

ABSENTS EXCUSES : Mme Christine LAVIDALIE, M. Jean-Marc ROBERT a donné
procuration à Mme Carine MALAPEYRE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Isabelle GENSOU.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal a été signé à l'unanimité.

1. DEVIS CAMERA SUPPLEMENTAIRE

Les caméras installées au city ne visualisent que la zone sport. Malheureusement, des vols se produisent au cimetière.

L'installation d'une nouvelle caméra avec un mat supplémentaire et de l'éclairage permettrait de surveiller le parking et l'entrée du cimetière. Le devis DIGIT-E s'élève à 4 828.00 €. Le devis est validé à l'unanimité (abstention de M. Jean-Marc ROBERT)

2. DEVIS ACCES PARKING DERRIERE COMMERCES AVEC LE TERRASSEMENT

Le devis établi par SARL BRUNEAU pour la création du chemin d'accès derrière le parking des commerces, à sens unique avec enrochement et évacuation des eaux pluviales, s'élève à 23 100.00 € H.T.

Un devis complémentaire pour l'enrobé sera déposé par la Ste COLAS.

Le devis de la SARL BRUNEAU est validé à l'unanimité.

3. SUPERETTE

Madame le Maire propose qu'une supérette API puisse s'installer sur le terrain près de la salle des associations. Le conseil municipal a des interrogations sur la viabilité du projet. Plusieurs avis sont exposés : souhait d'un commerce durable avec création d'emploi, crainte qu'un futur commerce refuse de s'installer si la supérette API est implantée, etc...

Vote : Pour : 5 Contre : 8 Abstention : 1

4. CHEMIN RURAL

Monsieur et Madame NADEAU voudraient racheter le chemin rural qui est devant chez eux. Cet achat risque d'engendrer de futur problème de voisinage dont les droits de passage, etc...

Vote : Pour : 0 Contre : 14

5. QUESTIONS DIVERSES

- Des déchets sauvages ont été déposés au lieu-dit « La Prévôté ». Heureusement, l'adresse du propriétaire a été retrouvée parmi les détritrus. Celui-ci a été contraint de venir les récupérer.

- Une commission est créée pour s'occuper du futur achat de la maison de Monsieur et Madame GAUGOY. Elle est composée de Mesdames Valérie VIGIER, Isabelle GENSOU, Messieurs Eric CHOLLET-GABARD, Robert BOURSEAU, Louis DUCARRE, Nicolas LACROIX.
- Les VMC double flux des dernières constructions en location ne fonctionnent pas bien. Il est proposé de les remplacer par des pompes à chaleur. Il est demandé qu'une étude et des propositions de devis soient déposés.
- Boîtes à livres : Des habitants souhaiteraient l'installation de boîtes à livres sur la commune.
- Travaux bibliothèque : les travaux ne sont pas commencés. Des entreprises se sont présentées mais aucun devis n'a été déposé.
- Ancien presbytère : La réduction des jardins actuels et le déplacement du portail bleu permettraient l'accès au parc herbé. Après le relogement de Madame RAYMOND, des travaux commenceront pour la création de 3 logements en F3 et 2 logements en F2.
- La télérelève des compteurs d'eau (relevé à distance des consommations d'eau) va être installée sur la commune à partir de 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Les Conseillers

Le Maire,
V. VIGIER